

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE

Entre :

La société **SABRINA LA FEE DU MARIAGE**, représentée par
Sabrina, en sa qualité de gérante, dénommée, ci-après, « le
Prestataire », d'une part,

Et :

Mademoiselle,
Demeurant au,
dénommée, ci-après, « le Client », d'autre part.

Le présent contrat définit les modalités d'exécution et de facturation de la prestation « forfait mariage » fournie par le Prestataire au Client.

Article 1 : Objet

Le présent contrat de prestation de service engage le Prestataire à réaliser le forfait mariage de pour une cérémonie qui doit avoir lieu le :

Cet engagement est contracté sous forme d'un forfait exécuté au salon / à domicile¹, d'un montant de€ comprenant :

- ◆ Coiffure
- ◆ Maquillage
- ◆ Pose de vernis
- ◆ Essai coiffure (45 min)

L'essai seul est à 85€ et la cliente ne repart pas avec.

Il est précisé ici que les accessoires, la location de postiches ou toute prestation non comprise dans le forfait sont comptés en sus.

Les prestations supplémentaires sur d'autres personnes :

- ◆ Chignon : entre 85€ et 150 €
- ◆ Maquillage : entre 45 € et 120 €

Article 2 : Règlement

Le règlement est à effectuer par chèque ou en espèce. La moitié du montant de la prestation est à verser au moment de la signature dudit contrat. Le solde doit être réglé au plus tard 7 jours avant la date de la cérémonie.

Article 3 : Exécution de la prestation

Le Prestataire s'engage à mener à bien la tâche précisée à l'article 1, conformément aux règles de l'art et de la meilleure manière.

Article 4 : Résiliation

Le présent contrat pourra être résilié à tout instant par chacune des parties, sans frais supplémentaires, sous réserve d'un préavis dépendant de la durée entre la date de signature du présent contrat et celle de prestation prévue. Les sommes déjà perçues par le prestataire demeurent acquises.

Article 5 : Droit à l'image

Le client accepte / n'accepte pas¹ que le prestataire puisse faire figurer parmi ses références les travaux accomplis dans le cadre du présent contrat. Il accepte par cette clause le fait que son image puisse être réutilisées dans des publications au nom du prestataire : Mme LALAMI Sabrina La Fée du Mariage.

Fait à, le

Signatures²

Mme Lalami
Le Prestataire

.....
Le Client

¹ rayer la mention inutile

² avec la mention « Bon pour accord – Lu et approuvé »